



Pb avec plan surrendettement

Par **natnormand18**, le **20/03/2018** à **14:44**

Bonjour,
en mars 2016 un jugement a été prononcé concernant une créance cofidis, disant que la dette était écartée du plan. Sauf que la BDF a inscrit cette dette au plan malgré cette décision.
en sachant qu'en 2016, la dette était forclosée car premier incident de paiement datant de 2012.
aujourd'hui, je reçois un courrier de cofidis disant de les contacter si question sur mon dossier BDF que dois-je faire ?